Paie

Comment mettre à jour le taux d'une rubrique ?

(Exemple pour le taux de versement mobilité)

Dans votre dossier AGATE PAIE:



1/ Cliquer sur l'onglet « Rubrique »



- 2/ Sélectionnez la rubrique dont vous souhaitez modifier le taux
- 3/ Cliquez sur « Modifier »



Paie



4/ Modifiez ensuite le taux selon les dispositions légales ou conventionnelles en vigueur

5/ Validez votre saisie

Vous pouvez dès à présent calculer vos bulletins avec ce nouveau taux.

/!\ Les rubriques peuvent avoir un taux salarial **ET / OU** un taux employeur ; en cas de doute merci de contacter l'ASSISTANCE PAIE **par mail** à <u>supportpaie@asrec-cvl.org</u>

Référence ID de l'article: #1222

Auteur : Mila BIAGGI

Dernière mise à jour : 2023-06-27 14:24